

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

GAT VIE

Siège Social : 92 - 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 avril 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Hedi KAMMOUN (*ECC Mazars*).

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2020			NET AU 31/12/2019
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	1 267 679	650 853	616 825	798 598
Investissements de recherche et développement		1 267 679	650 853	616 825	798 598
Actifs corporels d'exploitation		562 968	250 811	312 157	113 849
Installations techniques et machines		532 180	220 412	311 768	113 305
Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 399	389	544
Placements	Note 5	204 285 141	941 017	203 344 124	174 971 143
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
Autres placements financiers		197 570 477	941 017	196 629 459	168 256 478
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		27 100 177	906 332	26 193 845	14 805 330
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		98 900 725	29 685	98 871 040	74 690 417
AC334 Autres Prêts		32 370	5 000	27 370	34 527
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		71 537 204	0	71 537 204	78 726 204
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	3 605 219	0	3 605 219	3 023 819
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	1 605 605	0	1 605 605	1 610 429
AC520 Provisions d'assurances vie		1 130 013	0	1 130 013	1 064 301
AC530 Provisions pour sinistres Vie		475 592	0	475 592	546 128
Créances	Note 8	9 055 472	640 566	8 414 906	6 135 883
Créances nées d'opérations d'Assurance directe		1 367 503	440 566	926 937	750 969
AC611 Primes acquises et non émises		-35 607	0	-35 607	415 178
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 403 110	440 566	962 544	335 791
Créances nées d'opérations de réassurance		1 223 748	0	1 223 748	1 040 209
Autres Créances		6 464 221	200 000	6 264 221	4 344 706
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 251 741	0	6 251 741	4 340 130
AC633 Débiteurs divers		212 480	200 000	12 480	4 576
Autres éléments d'Actif	Note 9	12 032 079	94 719	11 937 360	6 901 030
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		3 013 895	94 719	2 919 176	1 373 529
Comptes de régularisation Actif		9 018 183	0	9 018 183	5 527 501
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		8 915 851	0	8 915 851	5 445 249
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		102 332	0	102 332	82 252
Total de l'Actif :		232 414 163	2 577 966	229 836 196	193 554 752

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		3 006 046	1 632 780
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		2 337 577	1 696 006
Total capitaux propres avant résultat :		12 786 937	10 772 100
CP6 Résultat de l'exercice		2 169 336	3 154 759
Total capitaux propres avant affectation : Note 10		14 956 273	13 926 859
PA2 Provisions pour autres risques et charges		548 794	453 884
PA23 Autres provisions		548 794	453 884
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	198 747 040	167 339 466
PA3 Provisions d'assurances Vie		190 521 224	159 470 147
PA3 Provisions pour sinistres Vie		2 548 703	2 608 967
PA3 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		1 126 777	927 847
PA3 Autres provisions techniques Vie		4 550 336	4 332 506
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	3 604 344	3 023 373
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 605 605	1 610 429
PA6 Autres dettes	Note 14	1 441 229	1 790 440
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 441 229	1 790 440
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		695 795	479 310
PA634 Crédoeurs divers		744 125	864 701
PA635 Concours bancaires		1 310	446 429
PA7 Autres passifs	Note 15	8 932 912	5 410 300
PA71 Comptes de régularisation passif		8 932 912	5 410 300
Total des capitaux propres et du Passif :		229 836 196	193 554 752

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2020	Cessions au 31/12/2020	Opérations Nettes 31/12/2020	Opérations Nettes 31/12/2019
Primes	Note 16	63 894 460	-580 349	63 314 111	61 231 405
Primes émises et acceptées		63 894 460	-580 349	63 314 111	61 231 405
Produits de placements	Note 17	22 090 382	0	22 090 382	13 821 008
PRV21 Revenus des placements		21 487 723	0	21 487 723	12 749 457
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		170 447	0	170 447	471 783
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		432 212	0	432 212	599 768
Charge de sinistres	Note 19	-42 906 229	-63 965	-42 970 194	-14 384 923
Montants payés		-42 854 586	6 572	-42 848 014	-14 665 526
Variation de la provision pour sinistres		-51 643	-70 536	-122 180	280 603
Variation des autres provisions techniques	Note 20	-31 936 902	65 712	-31 871 190	-52 505 810
Provisions d'assurance vie		-30 939 170	-12 353	-30 951 524	-52 357 988
Autres provisions techniques		-247 038	78 065	-168 973	-536 010
Provisions sur Contrats en Unité de compte		-750 693	0	-750 693	388 187
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	-27 647	342 746	315 099	290 999
Frais d'exploitation	Note 22	-2 039 434	51 127	-1 988 306	-2 782 364
Frais d'acquisition		-1 257 756	30 676	-1 227 079	-1 790 475
Frais d'Administration		-781 678	20 451	-761 227	-991 889
Autres charges techniques	Note 23	-1 503 149	0	-1 503 149	-1 079 494
Charges des placements	Note 24	-694 025	-27 328	-721 353	-860 802
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-182 731	-27 328	-210 059	-128 180
CHV92 Correction de valeur sur placements		-182 373	0	-182 373	-362 810
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-328 921	0	-328 921	-369 812
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	Note 25	-307 608	0	-307 608	-485 492
Résultat technique de l'assurance Vie		6 569 848	-212 055	6 357 793	3 244 526

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Notes	Au 31/12/2020	AU 31/12/2019
Résultat Technique de l'Assurance Vie		6 357 793	3 244 526
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie		307 608	485 492
Autres produits non techniques		14 155	0
Autres charges non techniques		-5 188	-908
Résultats provenant des activités ordinaires	Note 26	6 674 368	3 729 110
Impôts sur le Résultat		-4 472 056	-529 008
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		2 202 312	3 200 103
Pertes Extraordinaires		-32 975	-45 344
Résultat net après modifications comptables		2 169 336	3 154 759

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		59 233 812	61 465 599
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-37 270 974	-12 540 539
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5	Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6	Décaissements de primes pour les cessions		-344 730	-252 547
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		0	3 145
E8	Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-238 067	-106 951
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-3 216 599	-2 198 459
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-196 794 914	-254 436 144
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		168 502 229	198 600 349
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		-4 758 148	-1 675 364
E16	Produit financiers reçus		18 201 029	12 279 414
E17	Impôts sur les bénéfices payés		0	0
E18	Autres mouvements		-38 400	-28 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		Note 27	3 275 237	1 110 504
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-165 470	-998 248
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 000	0
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0	0
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0	0
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	-164 470	-998 248
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2	Dividendes et autres distributions		-1 120 000	-1 120 000
F3	Encaissements provenant d'emprunts		0	0
F4	Remboursements d'emprunts		0	0
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	-1 120 000	-1 120 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
Variations de trésorerie			1 990 767	-1 007 744
Trésorerie de début d'exercice			1 021 818	2 029 562
Trésorerie de fin d'exercice			3 012 586	1 021 818

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars tunisiens)

Intitulé	31/12/2020	31/12/2019
HB1 Engagements reçus	10 747 300	774 945
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	547 300	574 945
<i>Autres engagements reçus</i>	10 200 000	200 000
HB2 Engagements donnés	0	0
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>	0	0
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>	0	0
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0	0
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>	0	0
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

Le premier trimestre 2020 s'est marqué par la propagation de La pandémie du corona virus (Covid-19) à l'échelle mondiale. En Tunisie, le premier cas de contamination a été constaté le 2 mars 2020. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques en vue de lutter contre la propagation du virus d'une part et d'atténuer l'impact économique et social de cette phase critique sur les différents secteurs.

Depuis le début de cette situation exceptionnelle, GAT Vie a activé sa cellule de crise pour assurer la continuité de son activité et maintenir la stabilité de ses réalisations.

Suite à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2020, GAT Vie a changé son mode de gouvernance en fusionnant les fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En effet, monsieur Mohamed DKHILI a été nommé Président Directeur Général de GAT Vie.

Autres faits saillants :

- Baisse de la production sur le produit d'épargne individuelle Valoris Patrimoine suite à l'introduction de la retenue à la source libératoire au taux de 35% sur les produits des placements (retenue instaurée par l'article 12 du décret-loi n°2020-30 du 10 juin 2020)
- Baisse du volume d'affaires sur le produit Valoris Patrimoine vu la baisse des taux offerts
- Sortie des clients ayant souscrit à Valoris Patrimoine vu l'impossibilité d'offrir des taux compétitifs
- Signature d'une convention de partenariat avec la MNET (Mutuelle Nationale de l'enseignement de Tunisie)

- Concrétisation d'une affaire exceptionnelle portant sur une prime de 20 millions de Dinars avec un important Groupe de la place
- Finalisation du projet signalétique GAT Vie
- Signature des traités avec le réseau des Agents Généraux
- Concrétisation de contrats via le canal digital

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unités de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- **Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- **Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2020 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2020.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- **Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- **Les provisions pour participation aux bénéficiés :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiés dues et non encore versées aux bénéficiés des contrats.

- **Les provisions des contrats en unités de compte :**

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• **Les états de résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;

- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2020. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2020 ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ;
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2020 totalise tant à l'actif qu'au passif 229 836 196 dinars (dont 14 956 273 dinars comme total Capitaux propres après résultat de l'exercice) contre 193 554 752 dinars en 2019 soit une hausse de 18,7%.

La société a dégagé en 2020 un résultat bénéficiaire net d'impôt de 2 169 336 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 3 154 759 dinars en 2019.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2020 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 63 314 111 dinars contre 61 231 404 dinars l'exercice 2019.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2020.

Notes sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation de GAT Vie totalise une valeur brute 1 267 679 dinars, le total amortissement s'élève à 650 853 dinars soit une valeur nette de 616 825 dinars.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2020 une valeur brute de 562 968 dinars. Les amortissements totalisent 250 811 dinars soit une valeur nette de 312 157 dinars contre une valeur comptable nette de 113 849 dinars à fin 2019.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2020 un montant net de 203 344 124 dinars contre 174 971 143 dinars au 31 décembre 2019, soit une hausse de 16,22%.

Cette hausse est due essentiellement à la hausse des engagements techniques suite à la hausse du chiffre d'affaires de la catégorie épargne.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2020			2019		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	57 853 000	0	57 853 000	47 353 000	0	47 353 000
Emprunts obligataires	21 460 000	0	21 460 000	15 348 000	0	15 348 000
Compte à terme	86 095 244	0	86 095 244	84 415 621	0	84 415 621
Billets de trésorerie	5 029 685	29 685	5 000 000	1 029 685	29 685	1 000 000
Titres cotés, sicav et FCP	24 858 487	496 101	24 362 386	18 719 995	446 123	18 273 871
Titres et Actions non cotés	8 956 355	410 231	8 546 124	8 956 355	410 231	8 546 124
Autres prêts	32 370	5 000	27 370	39 527	5 000	34 527
Total	204 285 141	941 017	203 344 124	175 862 183	891 040	174 971 143

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unités de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unités de compte présente un solde net de 3 605 219 dinars au 31 décembre 2020 contre 3 023 819 dinars à fin 2019 soit une hausse de 19,23%.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 1 605 605 dinars contre 1 610 429 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2020 pour un montant net de 8 414 906 dinars contre 6 135 884 dinars à fin 2019 et présente le détail suivant :

En Dinars	2020	2019
Créances nées d'op. d'assurances directes	926 937	750 969
Créances nées d'opérations de réassurances	1 223 748	1 040 209
Etat et organismes de sécurité sociale	6 251 741	4 340 130
Débiteurs divers	12 480	4 576
Total	8 414 906	6 135 884

- Créances nées d'opérations d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 1.5 % du chiffre d'affaires 2020 alors qu'en 2019 ce rapport était de 1.2%.
- Créances nées d'opérations de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 223 748 dinars au 31 décembre 2020 contre 1 040 209 dinars en 2019.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présente à la fin de 2020 un solde net de provisions de 12 480 dinars contre 4 576 dinars l'exercice précédent.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant net de 11 937 360 dinars contre 6 901 030 dinars en 2019 et se détaille comme suit :

En Dinars	2020	2019
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	2 919 176	1 373 529
Comptes de régularisation	9 018 183	5 527 501
Total	11 937 360	6 901 030

Les comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2020	2019
Les intérêts et loyers acquis et non échus	8 915 851	5 445 249
Les autres comptes de régularisation	102 332	82 252
Total	9 018 183	5 527 501

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2020 un montant de 14 956 273 dinars contre 13 926 859 dinars au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une hausse de 7,39%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2019	Variation (+)	Variation (-)	2020
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	438 451	242 538		680 989
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	202 000	50 000	19 272	232 728
Réserves spéciales de réinvestissement	778 818	1 100 000		1 878 818
Résultat reportés	1 696 006	2 337 577	1 696 006	2 337 577
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2019	3 154 759		3 154 759	0
Résultat de l'exercice 2020		2 169 336		2 169 336
Total des capitaux propres	13 926 859	5 899 451	4 870 037	14 956 273

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 décembre 2020, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 198 747 040 dinars contre 167 339 466 dinars au 31 décembre 2019.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2020	2019
Provisions mathématiques	190 521 224	159 470 147
Provisions pour sinistres à payer	2 548 703	2 608 967
Autres provisions techniques	4 550 336	4 332 506
Provisions pour participation aux bénéfices	1 126 777	927 847
Total	198 747 040	167 339 466

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 19,47% passant de 159 470 146 dinars en 2019 à 190 521 224 dinars au 31 décembre 2020. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2020	2019
Contrats Mixte	91 400 860	79 105 437
Contrats Epargne	87 494 488	68 595 059
Contrats Décès	11 625 877	11 769 650
Total	190 521 224	159 470 146

L'importante variation a touché la catégorie des contrats Epargne suite à la hausse du chiffre d'affaires du produit Valoris Patrimoine.

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2020 à 2 548 703 dinars contre 2 608 967 dinars en 2019. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances au 31/12/2020 comme suit :

En Dinars	2020	2019
Contrats Mixte	892 608	1 219 631
Contrats Epargne	199 417	76 005
Contrats Décès	1 456 677	1 313 331
Total	2 548 703	2 608 967

Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2020, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 1 126 777 dinars contre 927 847 dinars l'exercice précédent. La hausse de ce poste s'explique par le reclassement de la provision pour PB de contrats VISTA.

Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 4 550 336 dinars en 2020 contre 4 332 506 dinars en 2019. Il renferme principalement les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 599 772 DT en 2020 contre 1 462 783 en 2019 et les provisions pour frais de gestion qui totalisent 2 700 000 dinars en 2020 ainsi que pour l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unités de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unités de compte s'élèvent à 3 604 344 dinars en 2020 contre 3 023 373 dinars en 2019 soit une régression de 19,22%.

L'actif représentant les U.C a totalisé un montant net 3 605 219 dinars en 2020 contre 3 023 819 dinars en 2019.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 605 605 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2020 à 1 441 229 dinars contre 1 790 440 dinars à fin 2019.

Ce poste se détaille comme suit :

- ✓ Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2020 à 695 795 dinars contre 479 310 dinars l'exercice précédent.

- ✓ Crédoiteurs divers

La rubrique « crédoiteurs divers » totalise en 2020 un solde de 744 125 dinars contre 864 701 en 2019 composé essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde crédoiteur de 583 777 dinars contre un solde crédoiteur de 620 866 dinars l'exercice précédent.

- ✓ Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2020 de 1 310 dinars contre 446 429 au 31 décembre 2019.

En Dinars	2020	2019
Etat et organismes de sécurité sociale	695 609	479 547
Crédoiteurs divers	744 310	864 464
Concours bancaires	1 310	446 429
Total	1 441 229	1 790 440

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif. Ils s'élèvent en 2020 à 8 932 912 dinars contre 5 410 300 dinars en 2019. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2020.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2020 s'élèvent à 63 894 460 dinars contre 61 834 100 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 580 349 dinars contre 602 695 dinars en 2019.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2020 se présente comme suit :

En Dinars	2020	2019	Tx Evolution
Contrats Mixte	16 835 274	15 705 566	7%
Contrats Epargne	43 268 537	42 097 124	3%
Contrats Décès	3 245 892	3 426 562	-5%
Contrats en Unité de Compte	544 757	604 847	-10%
Total	63 894 460	61 834 100	3%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2020, les produits nets de placements se sont élevés à 22 090 382 dinars et les charges de placement ont atteint 721 353 dinars. Le revenu net de placement a atteint 21 329 029 dinars contre un revenu net de 12 960 206 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placement :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2020 au titre des placements des contrats en unités de compte.

Note n°19 : La charge de sinistres :

En 2020 GAT VIE a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 42 970 194 dinars contre 14 384 923 dinars l'exercice précédent soit 67,9% du chiffre d'affaires contre 23,5% l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élève au 31/12/2020 à 63 964 dinars contre 16 839 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2020.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurance au 31/12/2020 se présente comme suit :

En Dinars	2020	2019	Tx Evolution
Contrats Mixte	5 218 819	6 051 769	-14%
Contrats Epargne	36 828 743	7 605 697	384%
Contrats Décès	691 567	819 869	-16%
Contrats en Unité de Compte	115 458	205 031	-44%
Total	42 854 586	14 682 365	192%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2020	2019
Contrats Mixte	-327 023	-302 906
Contrats Epargne	235 320	13 254
Contrats Décès	143 346	-25 889
Total	51 643	-315 541

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2020 la somme de 31 936 902 dinars contre 52 585 007 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2020	2019
Contrats Mixte	12 716 701	13 251 517
Contrats Epargne	18 617 799	38 990 749
Contrats Décès	-148 291	730 928
Contrats en Unité de Compte	750 693	-388 187
Total	31 936 902	52 585 007

Note n°21 : Participations aux bénéfices et ristournes :

La participation aux bénéfices et ristournes payées au cours de l'exercice 2020 s'est élevée à 315 099 dinars contre 290 999 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2020, la somme brute de 2 039 434 dinars contre 2 829 685 dinars en 2019 soit une baisse de 28%. Ces frais représentent 3% du chiffre d'affaires.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition, les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent notamment les frais du personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2020 à 1 257 756 Dinars contre 1 818 868 dinars l'exercice précédent.

- **Les frais d'administration** : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, les frais du personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2020 à 781 678 dinars contre 1 010 817 dinars l'exercice précédent.

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par l'application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2020 à 1 503 149 dinars soit 2,3 % du chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2020 à 721 353 dinars contre 860 802 dinars l'exercice 2019. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2020	2019
Charges de gestion des placements,	210 059	128 180
Correction de valeur sur placements	182 373	362 810
Pertes provenant de la réalisation des placements	328 921	369 812
Total	721 353	860 802

✓ Charges de gestion des placements :

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et les courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements et une partie des loyers payés.

✓ Corrections de valeur sur placements :

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suite à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat. Elle représente la rémunération des capitaux propres.

Etant donné que les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2020, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 21 369 029 dinars contre un revenu net de 12 960 206 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 307 608 dinars contre 485 492 dinars au 31 décembre 2019.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2020 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 6 357 793 dinars contre un bénéfice technique de 3 244 526 dinars 2019.

2- Etat de résultat

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2020 avant impôt s'élève à 6 674 368 dinars contre 3 729 110 dinars en 2019.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 4 472 056 dinars pour l'exercice 2020 contre 529 008 dinars pour l'exercice 2019. La hausse de ce poste est due à l'application à partir du mois de juin d'une retenue à la source libératoire sur les intérêts des dépôts à terme et assimilés.

Les pertes exceptionnelles sont constituées de la redevance sociale de solidarité instaurée par la loi des finances de l'année 2020 pour un montant total de 4 377 243 dinars.

Le résultat net de l'exercice 2020 est bénéficiaire et s'élève à 2 169 336 dinars contre un résultat bénéficiaire de 3 154 759 dinars en 2019.

Notes sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2020 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2020, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 3 275 237 dinars contre 1 110 504 dinars en 2019.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2020, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à 164 470 dinars contre 998 248 dinars l'exercice précédent.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2020, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2020 pour un montant de 1 120 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 1 990 767 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 3 012 586 dinars contre 1 021 818 dinars en 2019.

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT VIE a reçu des Jetons de présence de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 18 750 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 10 944 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 211 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 577 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 925 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 1 600 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 106 848 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 104 472 dinars.

- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 17 191 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 14 154 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 109 011 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 53 179 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 168 873 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 398 254 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC VISTA) au profit de son personnel auprès de GAT Vie. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 8.000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 15 383 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 9 039 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de personnel de GAT Assurances s'élève à 568 903 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 98 618 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 15 662 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2020 s'élève à 117 983 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 74 814 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 4 960 dinars pour les frais téléphoniques et 4 247 dinars pour les frais de carburant.

- GAT Vie a signé avec TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) une convention d'assistance et de conseil en matière de gestion de portefeuille. Le montant facturé en 2020 s'élève à 218 339 dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2020 se présente comme suit : Thouraya Msadek : 26 051 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2020 de 583 776 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

Note n°31 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

A ce jour aucun évènement n'a été enregistré et qui peut impacter les états financiers de l'année 2020.

ANNEXES

Annexe n°8 Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2020

Désignation	Valeur Brute				Amortissements et provisions								V.N.C à la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissement	Provisions	Amortissement	Provisions	Amortissement	Provisions	Amortissement	Provisions	
Actifs incorporels	1 247 816	19 863	0	1 267 679	449 217	0	201 636	0	0	0	650 853	0	616 825
Cessions, brevets, marques	1 247 816	19 863	0	1 267 679	449 217	0	201 636	0	0	0	650 853	0	616 825
Actifs corporels d'exploitation	372 053	288 444	97 529	562 968	258 204	0	60 572	0	67 965	0	250 811	0	312 157
Installations techniques et machines	341 265	288 444	97 529	532 180	227 960	0	60 416	0	67 965	0	220 412	0	311 768
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	0	0	30 788	30 244	0	155	0	0	0	30 399	0	389
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements	178 886 781	205 770 312	176 766 732	207 890 361	0	891 819	0	0	0	0	0	941 017	206 949 343
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 714 665	0	0	6 714 665	0	0	0	0	0	0	0	0	6 714 665
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Placements dans les Entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres placements financiers	172 172 116	205 770 312	176 766 732	201 175 696	0	891 819	0	0	0	0	0	941 017	200 234 679
Actions, autres titres à revenu variable	15 661 685	36 669 391	25 230 898	27 100 177	0	856 355	0	49 978	0	0	0	906 332	26 193 845
Obligations et autres titres à revenu fixe	74 720 102	21 900 000	8 288 000	88 332 102	0	29 685	0	0	0	0	0	29 685	88 302 417
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prêts	39 527	1 549	8 705	32 371	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000	27 371
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	78 726 204	146 349 040	142 969 417	82 105 827	0	0	0	0	0	0	0	0	82 105 827
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	3 024 598	850 333	269 712	3 605 219	0	779	0	0	0	779	0	0	3 605 219

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2020

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 918 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	27 100 177	26 193 845	26 193 845	0
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	98 900 725	98 871 040	98 871 040	0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	32 370	27 370	27 370	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	71 537 204	71 537 204	71 537 204	0
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	3 605 219	3 605 219	3 605 219	0
Total :	207 890 361	206 949 343	99 901 187	3 203 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	2 189 489	3 395 601	8 287 245	11 274 127	7 816 828
Provisions pour sinistres	56 700	120 712	337 665	293 929	2 346 300
Total charges des sinistres	2 246 189	3 516 313	8 624 910	11 568 057	10 163 128
Primes acquises	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432
% sinistres / primes acquises	35,34%	45,09%	64,22%	62,29%	38,35%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2014	2015	2016	2017	2018
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	3 407 208	8 414 351	11 366 627	8 846 241	19 654 913
Provisions pour sinistres	96 313	233 391	246 986	752 458	1 865 001
Total charges des sinistres	3 503 521	8 647 742	11 613 612	9 598 700	21 519 914
Primes acquises	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969
% sinistres / primes acquises	44,92%	64,39%	62,53%	36,22%	51,53%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	8 541 790	11 477 958	9 105 354	20 671 240	13 083 677
Provisions pour sinistres	61 910	62 511	491 512	509 221	1 182 165
Total charges des sinistres	8 603 700	11 540 470	9 596 866	21 180 461	14 265 842
Primes acquises	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100
% sinistres / primes acquises	64,06%	62,14%	36,21%	50,72%	23,07%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	11 477 958	9 105 354	20 702 363	14 367 168	41 323 767
Provisions pour sinistres	62 511	491 397	487 759	306 920	890 754
Total charges des sinistres	11 540 470	9 596 751	21 190 122	14 674 088	42 214 522
Primes acquises	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460
% sinistres / primes acquises	62,14%	36,21%	50,75%	23,73%	66,07%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2020

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements	0	22 090 382	22 090 382
Total produits des placements	0	22 090 382	22 090 382
Frais externes et internes	0	-694 025	-694 025
Total charges des placements	0	-694 025	-694 025

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2020**Total**

Primes Acquises	63 894 460
Charges de prestations	-42 906 229
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-31 936 902
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	-10 948 671
Frais d'acquisition	-1 257 756
Autres charges de gestion nettes	-2 284 827
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-3 542 583
Produits nets de placements	21 088 749
Participation aux résultats	-27 647
Solde Financier :	21 061 102
Part des réassureurs dans les primes acquises	-580 349
Part des réassureurs dans les prestations payées	-63 965
Part des réassureurs dans les charges de provisions	65 712
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	342 746
Commissions reçues des réassureurs	23 800
Solde de réassurance :	-212 055
Résultat technique Décembre 2020	6 357 793
Résultat technique Décembre 2019	3 244 526
Variation 2020 - 2019 :	96%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	330 863
Rachats Vie payés	37 593 566
Sinistres et Capitaux échus Vie	4 713 952
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2020	202 351 384
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2019	170 362 839

**Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2020**

	Raccordement	Total
Primes Acquisés	PRV11	63 894 460
Charges de prestations	CHV11	-42 906 229
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-31 936 902
Solde de souscription :		-10 948 671
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 257 756
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-2 284 827
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-3 542 583
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	21 088 749
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-27 647
Solde Financier :		21 061 102
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-580 349
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	-63 965
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	65 712
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	342 746
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	23 800
Solde de réassurance :		-212 055
Résultat technique :		6 357 793
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		330 863
Montants des rachats Vie		37 593 566
Sinistres et Capitaux échus Vie		4 713 952
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		202 351 384
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		170 362 839

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la société « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 avril 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 229 836 196 dinars, des capitaux propres positifs de 14 956 273 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 169 336 dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur :

- Le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.
- La note aux états financiers n°11 « Note sur les provisions techniques » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles

puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 - 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la

conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

▪ **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 25 mars 2021
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2020 (autres que rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2020, telles que visées par les textes indiqués.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2020 :

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 106 848 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 104 472 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 17 191 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 14 154 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 109 011 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2020 s'élève à 53 179 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 168 873 dinars.

- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 398 254 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC VISTA) au profit de son personnel auprès de GAT Vie. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 8 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 15 383 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2020 s'élève à 9 039 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de personnel de GAT Assurances s'élève à 568 903 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 98 618 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 15 662 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2020 s'élève à 117 983 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 74 814 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2020 à 4 960 dinars pour les frais téléphoniques et 4 247 dinars pour les frais de carburant.
- GAT Vie a signé avec TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) une convention d'assistance et de conseil en matière de gestion de portefeuille. Le montant facturé en 2020 s'élève à 218 339 dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2020 se présente comme suit : Thouraya Msadek : 26 051 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2020 de 583 776 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Conformément au PV de l'AGE du 01/07/2019 portant sur le changement du mode de gouvernance de GAT VIE, il a été décidé de dissocier entre les fonctions de Président du conseil d'administration et celles de Directeur Général. A cet effet et en vertu du PV du conseil

d'administration du 01/07/2019 il a été décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI Président du Conseil d'Administration et Mme Meriem ZINE Directeur Général de GAT VIE.

- Suite à la Démission de Mme Meriem ZINE (ex Directeur Général de GAT VIE), il a été décidé lors de l'AGE du 23/10/2020 de fusionner les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général. A cet effet et en vertu du PV du conseil d'administration du 23/10/2020 il a été décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI Président Directeur Général de GAT VIE.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2020 se présentent comme suit :

- Les jetons de présence de l'exercice 2020 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/06/2020 et s'élèvent à 24 000 dinars en brut. L'AGO décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2020 la somme totale de 12 000 dinars en brut pour chaque Comité.
- La rémunération de la Direction Générale en 2020 y compris les avantages en nature se présente comme suit :

Montants bruts en dinars	DG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/20	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/20
Avantages à CT	268 167	0	48 000	48 000
Avantages à long termes	6 322	0	0	0
Avantages en nature	31 548	0	0	0
Total	306 037	0	48 000	48 000

Fait à Tunis, le 25 Mars 2021

Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN

ECC Mazars